

Fortifications : rien n'a été fait pour la défense de l'île
Le 23 août 1771 - Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/29

A l'Isle de France le 23 août 1771

Monseigneur,

La partie militaire ne me regarde point du tout. Je ne dois pas cependant vous laisser ignorer que depuis l'arrivée de l'administration royale dans cette île, rien n'a été fait pour la défense de l'île. Les anciennes batteries qui défendent la côte aux endroits susceptibles de débarquement tombent en ruine, et l'on n'a rien fait pour les entretenir ou pour les réparer. Dans tout l'entour de la côte, nous n'avons pas un canon ni un mortier en état de tirer sur l'ennemi. Aux premières nouvelles que nous avons reçues ici des apparences de guerre, j'ai proposé à M. le Ch. Desroches de faire cantonner une partie des troupes le long de la côte depuis la Grande Baie jusqu'à la Petite Rivière, aux endroits où sont établies nos batteries. Cette étendue de côte est d'environ de six lieues et offre en 6 ou 7 endroits un débarquement facile. Je désirais que ces troupes au lieu d'être dispersées dans l'intérieur de l'île, où elles sont inutiles, et où il est très difficile et très coûteux de leur transporter des subsistances, fussent employées à nous mettre en état de défense. Il m'eût été d'ailleurs bien plus facile de leur procurer des vivres soit par mer, à l'aide des chaloupes, soit par terre, parce que toute la partie de l'île qui avoisine cette côte est en pleine culture. Mes représentations à ce sujet ont été inutiles.

M. le Ch. Desroches nous avait apporté ici l'ordre du Roi d'établir un Conseil de fortification, composé de M. le Gouverneur général, de l'Intendant, du Commandant en second et de l'Ingénieur en chef. A la première assemblée de ce Conseil, en juin 1769, j'ai proposé de déterminer un jour de chaque semaine auquel ledit Conseil de fortification s'assemblerait régulièrement. Il n'a jamais été possible d'obtenir de M. le Ch. Desroches un jour pour ces assemblées si importantes au service du Roi ; et depuis cette époque jusqu'à ce jour, le Conseil n'a pu s'assembler que deux ou trois fois.

M. Salins de l'Isle, ingénieur en chef de ces colonies, qui repasse en France par vos ordres, est un homme du métier, comme par ses talents, par son zèle pour le service du Roi, et par sa probité la plus rigoureuse. Cet officier de distinction est plus en état que personne de vous rendre compte de l'état actuel de nos fortifications et des causes qui ont rendu ses talents inutiles dans cette colonie. Je puis, Monseigneur, vous garantir qu'il ne vous dira que la plus exacte vérité.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

A l'Isle de France le 23 août 1771

* * *